

## Principales raisons d'investir

- Accès pratique à un portefeuille mondial de répartition de l'actif géré par des professionnels et composé de fonds communs de placement et de FNB qui procure une exposition équilibrée à des actions et à des titres à revenu fixe.
- Versement d'une distribution annuelle cible de 5 %.
- Surveillance et rééquilibrage constants et souplesse nécessaire pour ajuster les répartitions en fonction des conditions sur les marchés changeants, afin de saisir les occasions potentielles et de gérer le risque.

## Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPC est de procurer à long terme une croissance du capital ainsi qu'un revenu, moyennant un degré de risque modéré. L'OPC a recours à une méthode de répartition de l'actif. Il investit principalement dans un ensemble diversifié de fonds et de FNB qui procurent une exposition à des actions et à des titres à revenu fixe des marchés mondiaux.

## Stratégie de placement

Pour atteindre les objectifs de l'OPC, le gestionnaire de portefeuille a recours à une méthode descendante en ce qui a trait à la répartition de l'actif et il répartit généralement l'actif de l'OPC entre les OPC sous-jacents, qui sont pour la plupart gérés par AGF ou un membre de son groupe. La gestion des risques constitue le facteur prépondérant du processus décisionnel.

Le gestionnaire de portefeuille a établi pour le portefeuille de l'OPC une répartition dynamique cible entre des OPC sous-jacents et des FNB, qui est conforme à l'objectif de placement de l'OPC et qu'il passera en revue. Le gestionnaire de portefeuille peut examiner et rajuster la répartition à quelque moment que ce soit, à son entière discrétion, selon la conjoncture économique et la valeur relative des titres sous-jacents.

La répartition de l'actif passe d'abord par le macro-examen de l'économie mondiale. Le gestionnaire de portefeuille définit ensuite les risques liés à chaque catégorie d'actif et le potentiel de rendement de chacune afin de confirmer la pondération accordée à chacune dans le portefeuille de l'OPC. La pondération « neutre » hors liquidité cible de l'OPC se compose à 60 % de titres de participation et à 40 % de titres à revenu fixe. Toutefois, le gestionnaire de portefeuille peut choisir de dévier de cette répartition neutre si l'évaluation de la valeur relative révèle que des changements permettraient de mieux positionner l'OPC afin qu'il puisse atteindre son objectif de placement.

Le 15 mai 2020, le Fonds de revenu tactique AGF a fusionné avec le Fonds de revenu stratégique mondial AGF (anciennement, le Fonds de revenu stratégique) (le « Fonds »). Le 3 août 2018, le Fonds de répartition prudente de l'actif AGF a fusionné avec le Fonds. Ces fusions peuvent avoir eu une incidence importante sur le rendement du fonds.

Le classement par quartile de Morningstar et la Cote globale attribuée par Morningstar TM sont propres à chaque série, étant donné que la date de début du rendement, de même que les caractéristiques relatives au rendement et aux frais varient d'une série à une autre. La Cote globale attribuée par Morningstar TM, qui mesure les rendements ajustés en fonction du risque, est obtenue à partir d'une moyenne pondérée des données de rendement associées aux classements sur des périodes de trois, cinq et dix ans (s'il y a lieu).

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Cote globale attribuée par Morningstar <sup>TM1</sup>	★★★
Catégorie Morningstar	Équilibrés mondiaux d'actions
Date de début du rendement (DDR)	17 décembre 2001
Actif net global du fonds	404,4 million(s) \$
RFG <sup>2</sup>	1,21 %
Ratio des frais d'opération	0,08 %
Profil de risque	
Indice de référence	40 % indice composé S&P/TSX / 20 % indice de RN MSCI Monde (tous pays) / 16 % indice Bloomberg Global High Yield (couverture en \$CAN) / 16 % indice Bloomberg - Obligations des marchés émergents (couverture en \$CAN) / 8 % indice Bloomberg Global Aggregate

<sup>1</sup> Comparaison avec 1 096 fonds dans la catégorie Équilibrés mondiaux d'actions en date du 30 avril 2025

## Codes du fonds

Série	\$CAN
OPC	280
T	183
V	3001
F	858
Q	1259

## Distributions (Série F)

	2024	2023	2022
Montant \$/part	1,21	1,73	2,07
Fréquence mensuelle <sup>3</sup>	Dernier paiement: 30-04-2025 0,100 \$/part		

Consultez le site AGF.com pour les renseignements sur les distributions.

## Tranches de frais de gestion

	100 k\$- 250 k\$	250 k\$- 500 k\$	500 k\$- 1 M\$	1 M\$- 3 M\$	>3 M\$
Série Q	0,85	0,80	0,75	0,725	0,70

<sup>2</sup> RFG au 30 septembre 2024. PAGFI peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. PAGFI peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.

<sup>3</sup> Cette distribution n'est pas garantie. Elle peut être rajustée périodiquement à la discrétion du gestionnaire du fonds et peut varier d'un versement à l'autre.

Série F

Fondamental - Équilibrés mondiaux d'actions

au 30 avril 2025

## Rendements composés nets (\$CAN) (%)

	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	CDA	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DDR <sup>†</sup>
Fonds	0,1	-2,3	1,4	0,1	10,3	7,6	5,8	7,9	5,8	6,0
Classement par quartile Morningstar <sup>*</sup>	1	1	1	1	2	4	4	2	2	-
Nombre de fonds dans la catégorie	1 190	1 189	1 189	1 189	1 170	1 119	1 096	913	537	-

<sup>†</sup> Depuis la date de début du rendement le 17 décembre 2001. Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs. Les taux de rendement sur plus d'un an ont été annualisés.

## Rendements annuels nets (\$CAN) (%)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	12,8	7,7	-5,6	15,2	4,2	12,9	-1,4	6,3	8,4	0,9
Classement par quartile Morningstar <sup>*</sup>	4	4	2	3	3	4	1	3	3	1
Nombre de fonds dans la catégorie	1 184	1 195	367	383	421	485	473	473	476	434

Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.

<sup>\*</sup> La catégorie d'actif Équilibrés mondiaux d'actions au 30 avril 2025. La catégorie, les cotes ou le classement peuvent changer tous les mois. Les classements par quartile Morningstar sont calculés en date du 30 avril 2025. Ils sont calculés en fonction du rang centile du rendement global du fonds par rapport aux autres fonds de la catégorie Morningstar Équilibrés mondiaux d'actions. Les rangs centiles sont ensuite répartis par quartiles : 1) de 1 à 25; 2) de 26 à 50; 3) de 51 à 75; et 4) de 76 à 100 centiles.

## Les dix principaux titres (% de la valeur liquidative totale)

Nombre de titres : 418

Nom de la société	Pays	Secteur	Pondération
AGF SAF Private Credit Limited Partnership	Canada	Alternatifs	3,29 %
Banque Royale du Canada	Canada	Finance	3,04 %
Microsoft Corp.	États-Unis	Technologies de l'information	2,72 %
Banque Toronto-Dominion	Canada	Finance	2,18 %
Eli Lilly and Co.	États-Unis	Soins de santé	2,13 %
Eaton Corp. PLC	États-Unis	Biens industriels	2,09 %
The Home Depot Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	2,05 %
Brookfield Corp.	Canada	Finance	2,04 %
Canadian Pacific Kansas City Limited	Canada	Biens industriels	1,90 %
Canadian Natural Resources Ltd.	Canada	Énergie	1,88 %
<b>Total</b>			<b>23,3 %</b>

Le Fonds de revenu stratégique mondial AGF investit directement dans des parts des fonds énumérés dans le tableau de la répartition actuelle (les « fonds sous-jacents »). Les titres représentent les participations proportionnelles aux titres agrégés des fonds sous-jacents.

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

## Répartition de l'actif

	Portefeuille
<b>Actions</b>	<b>70,7 %</b>
Actions canadiennes	33,4 %
Actions américaines	33,1 %
Actions internationales	4,2 %
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>25,5 %</b>
Titres à revenu fixe canadiens	3,3 %
Titres à revenu fixe américains	11,1 %
Titres à revenu fixe internationaux	11,0 %
Titres à revenu fixe de sociétés multinationales	0,2 %
<b>Contrats d'options</b>	<b>-0,4 %</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>4,1 %</b>

## Répartition sectorielle - actions

	Portefeuille
Finance	19,8 %
Technologies de l'information	15,5 %
Biens industriels	14,5 %
Énergie	12,5 %
Services aux collectivités	8,5 %
Soins de santé	5,1 %
Consommation de base	4,8 %
Alternatifs	4,7 %
Matériels	4,3 %
Immobilier	4,3 %
Consommation discrétionnaire	3,9 %
Services de communication	2,1 %

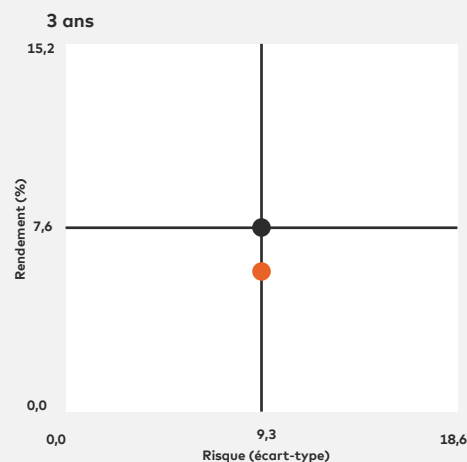
## Répartition cible

	Portefeuille
Actions	60 %
Titres à revenu fixe	40 %

## Répartition actuelle

	Portefeuille
Fonds de revenu de dividendes nord-américains AGF - Série I	59,3 %
Fonds d'obligations à rendement global AGF - Série I	28,8 %
FNB Actions mondiales Infrastructures - Approche systématique AGF	8,5 %
AGF SAF Private Credit Limited Partnership, catégorie A-3, série 005	3,3 %
Société en commandite AGF SAF Private Credit LP, cat. A-3, série 020	0,1 %

## Risque c. rendement



- Fonds de revenu stratégique mondial AGF
- Fonds de la catégorie Équilibrés mondiaux d'actions de Morningstar<sup>^</sup>

## Caractéristiques de risque (annualisées sur 3 et 5 ans)

Portefeuille	3 ans	5 ans
Écart-type	9,3 %	8,7 %
Ratio de Sharpe	0,19	0,62
Bêta	0,93	0,93
Indicateur de déviation	2,2 %	2,6 %
Ratio d'encasement des hausses	82,7 %	87,1 %
Ratio d'encasement des baisses	96,4 %	95,5 %

Catégorie Équilibrés mondiaux d'actions de Morningstar <sup>^</sup>	3 ans	5 ans
Écart-type	10,3 %	9,7 %
Ratio de Sharpe	0,39	0,58
Bêta	0,97	0,97

<sup>^</sup> Le rendement d'une catégorie Morningstar est calculé comme le rendement moyen d'un portefeuille comprenant toutes les séries de tous les fonds de la catégorie, à la fin de chaque mois.

Les pondérations sont déterminées en fonction d'un examen dans le cadre duquel les caractéristiques du portefeuille des titres détenus dans les fonds sous-jacents sont agrégées.

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

## Équipe de gestion des investissements

### Gestionnaires de portefeuille



**David Stonehouse, MBA, CFA®**

Chef des investissements nord-américains et spécialisés et gestionnaire de portefeuille Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 1996
- Membre d'AGF depuis 2011



**Stephen Duench, CFA®**

VP et gestionnaire de portefeuille Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 2007
- Membre d'AGF depuis 2007



**Tom Nakamura, CFA®**

Cochef de l'équipe des titres à revenu fixe, Stratégie de devises, et gestionnaire de portefeuille Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 1998
- Membre d'AGF depuis 1998

### Équipe des investissements/Ressources



**Daniel Chivu, CIM**

Spécialiste des portefeuilles multicatégories Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 2016
- Membre d'AGF depuis 2023

## Au sujet de La Société de Gestion AGF Limitée

Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. Nos sociétés offrent l'excellence en investissant sur les marchés publics et privés, dans le cadre de trois secteurs d'activités : Placements AGF, Partenaires Capital AGF et Patrimoine Privé AGF.

AGF apporte de la discipline selon une approche visant à incorporer des pratiques d'entreprise saines, responsables et durables. Le savoir-faire collectif d'AGF en matière de placement, qui repose sur ses compétences axées sur des activités fondamentales et quantitatives, de même que sur l'investissement privé, se transmet à l'échelle mondiale à une vaste clientèle, depuis les conseillers financiers et leurs clients, jusqu'aux particuliers bien nantis et aux investisseurs institutionnels comprenant des caisses de retraite, des programmes d'entreprise, des fonds souverains, des fonds de dotation et des fondations.

AGF, dont le siège social est situé à Toronto (Canada), a des bureaux et des équipes de service de l'exploitation et de service à la clientèle sur place en Amérique du Nord et en Europe. AGF offre ses produits et services à plus de 815 000 investisseurs. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».

## Au sujet de Placements AGF

AGF Placements AGF représente un groupe de sociétés AGF qui offrent des services de gestion et de conseil relativement à une variété de solutions de placement qui sont gérées par les équipes d'investissement fondamental et quantitatif. Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée. Elle veille aux services de gestion et de conseil concernant des fonds communs de placement au Canada.

## Renseignements importants

Sauf indication contraire, tous les renseignements sont fournis par Placements AGF Inc. en dollars canadiens, au [date]. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les taux de rendement pour les périodes de plus d'un an ont été annualisés.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont des rendements composés globaux annuels historiques. Ils comprennent les changements de valeur des titres et le réinvestissement des dividendes ou distributions et ne prennent pas en considération les commissions de vente, les frais de rachat, de placement, d'autres frais ou l'impôt sur le revenu, payables par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

Le document est présenté à des fins d'information générale et d'éducation. Il ne s'agit pas d'une recommandation concernant un produit, une stratégie ou une décision d'investissement spécifique, ni d'une suggestion de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Le présent document ne vise pas à répondre aux besoins, aux circonstances ou aux objectifs d'un investisseur particulier. Les renseignements contenus dans ce document ne sont pas destinés à servir de conseils en matière fiscale ou juridique. Les investisseurs devraient consulter un conseiller financier ou un fiscaliste avant de prendre des décisions concernant l'investissement, la finance ou l'impôt.

Pour obtenir un résumé des risques associés à un placement dans un fonds AGF donné, veuillez prendre connaissance des risques inhérents énoncés dans le prospectus du fonds en question. Les conditions du marché peuvent changer et avoir des répercussions sur la composition du portefeuille. Placements AGF n'assume aucune responsabilité concernant les décisions d'investissement prises en fonction des renseignements contenus dans le présent document.

Les placements peuvent changer et ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les investissements dans les titres indiqués ont été ou seront rentables. Ces investissements ne doivent pas être considérés comme une approbation ou une recommandation de Placements AGF.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le rendement du fonds, le taux de rendement ou le rendement en revenu. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées dans le cadre des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que les revenus et les dividendes touchés, sont imposables entre les mains de l'investisseur dans l'année où ils sont versés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, l'investisseur devra payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

Le 30 juin 2023, l'indice de référence du Fonds de revenu stratégique AGF (le « Fonds »), l'indice mixte établi comme suit : 60 % indice composé S&P/TSX et 40 % indice Bloomberg Canada Aggregate, a été remplacé par l'indice mixte établi comme suit : 40 % indice composé S&P/TSX, 20 % indice MSCI Monde (tous pays), 16 % indice Bloomberg Global High Yield Total Return, 16 % Bloomberg Emerging Markets USD Aggregate Total Return et 8 % indice Bloomberg Global Aggregate. Entre le 1er septembre 2019 et le 29 juin 2023, l'indice de référence du Fonds était un indice mixte établi comme suit : 60 % indice composé S&P/TSX et 40 % indice Bloomberg Canada Aggregate Bond. Avant cette période, l'indice de référence du Fonds était un indice mixte établi comme suit : 60 % indice composé S&P/TSX et 40 % indice obligataire universel FTSE Canada. Dans tous les cas, les modifications à l'indice de référence ont été appliquées à partir de ces dates respectives.

## Renseignements importants

« Bloomberg® », l'indice agrégé Bloomberg – Obligations canadiennes, l'indice agrégé de RG Bloomberg – Obligations des marchés émergents (\$US), l'indice de RG Bloomberg – Obligations mondiales à rendement élevé et l'indice agrégé Bloomberg – Obligations mondiales sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées, y compris l'administrateur de l'indice Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »). Ces marques ont été concédées sous licence aux fins de certaines utilisations par La Société de Gestion AGF Limitée et ses filiales. Bloomberg n'est pas affiliée à La Société de Gestion AGF Limitée ou à ses filiales et elle ne donne ni approbation, ni appui, ni examen, ni recommandation à l'égard du Fonds de revenu stratégique mondial AGF. Bloomberg ne garantit pas la pertinence, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou des renseignements relatifs au Fonds de revenu stratégique mondial AGF. Les renseignements fournis par MSCI sont réservés à un usage interne. Ils ne peuvent être reproduits ni rediffusés sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisés pour créer des instruments, des produits ou des indices financiers. Aucun des renseignements fournis par MSCI n'est destiné à constituer un conseil d'investissement ni une recommandation en faveur (ou en défaveur) d'un type de décision d'investissement et ils ne peuvent être utilisés comme tels. Les données et les analyses antérieures ne doivent pas être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les renseignements sont fournis par MSCI « en l'état » et leur utilisateur assume l'entière responsabilité de l'usage qu'il en fait. MSCI, chacune de ses filiales ainsi que chaque personne participante ou liée à la collecte, à la saisie ou à l'élaboration de renseignements de MSCI (collectivement, les « Parties MSCI ») se dégagent expressément de toute responsabilité (notamment en termes d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de pertinence, de non-violation, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces renseignements. Sans préjudice de ce qui précède, une Partie MSCI ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, collatéraux, punitifs, consécutifs (y compris la perte de bénéfices) ou de toute autre nature. ([www.msci.com](http://www.msci.com)). Tous les droits relatifs à l'indice obligataire universel FTSE Canada (l'« indice ») sont réservés à FTSE International Limited (« FTSE »). « FTSE® » est une marque de commerce de London Stock Exchange Group of companies; elle est utilisée par FTSE aux termes d'une licence. Le Fonds de revenu stratégique mondial AGF a été conçu uniquement par Placements AGF Inc. L'indice est calculé par FTSE ou son représentant. FTSE et ses concédants de licences n'ont aucun lien quant au Fonds de revenu stratégique mondial AGF et ils ne fournissent ni commandite, ni conseil, ni recommandation, ni approbation, ni promotion relativement au Fonds de revenu stratégique mondial AGF. Ils n'acceptent aucune responsabilité quant (a) à l'utilisation, à la fiabilité ou aux erreurs de l'indice ou (b) aux placements ou opérations liés au Fonds de revenu stratégique mondial AGF. FTSE ne fait aucune réclamation, prédiction ou déclaration et n'offre aucune garantie quant aux résultats pouvant être obtenus par le Fonds de revenu stratégique mondial AGF et quant à la pertinence de l'indice aux fins pour lesquelles Placements AGF Inc. l'utilise.

© 2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs.

Vous ne pouvez acheter des titres de série F aux termes du prospectus simplifié que par l'entremise de votre courtier inscrit qu'AGF a autorisé à offrir de tels titres.

## Renseignements importants

L'admissibilité et le maintien de participation au programme de tarifs préférentiels d'AGF requièrent un investissement minimal de la part d'un ménage (il peut s'agir d'un seul investisseur), conformément aux règles suivantes : i) un actif minimal de 100 000 \$ dans un fonds commun de placement admissible, ou ii) un actif minimal de la part d'un ménage de 250 000 \$ dans plusieurs fonds admissibles, en fonction de la valeur comptable ou de la valeur marchande, selon le montant le plus élevé. Toutes les réductions de frais de gestion applicables dans le cadre du programme de tarifs préférentiels sont accordées à la discrétion d'AGF et sont assujetties à un certain nombre de facteurs, y compris la taille et la nature de l'investissement, de même que les frais imputés par le fonds ou la série dont il est question. AGF détermine, à sa discrétion, les séries et les fonds admissibles qui peuvent changer de temps en temps, s'il y a lieu. Les réductions par tranche d'actif s'appliquent seulement aux montants en dollars mis en commun dans chaque tranche.

<sup>MD MC</sup> Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

Publication: le 12 mai 2025.



## Définition des termes

### Bêta

Mesure de la sensibilité d'un fonds aux variations du marché (représentée par un indice de référence). L'indice de référence possède un bêta de 1,0. Un bêta supérieur (ou inférieur) à 1,0 indique que les rendements antérieurs d'un fonds ont fluctué plus (ou moins) fortement que ceux de l'indice de référence. Par exemple, un bêta de 1,10 indique que le rendement d'un fonds a été de 10 % supérieur à celui de l'indice de référence, en période de hausse du marché, et de 10 % inférieur à celui de cet indice, en période de baisse du marché, alors que tous les autres facteurs restent constants.

### Capitalisation boursière moyenne pondérée

La capitalisation boursière fait référence à la valeur marchande de toutes les actions en circulation d'une société. Dans un portefeuille, la capitalisation boursière moyenne pondérée représente la somme des produits composant la capitalisation boursière d'une société et sa pondération en pourcentage dans le portefeuille.

### Croissance des bénéfices prévue

Le bénéfice prévu est une estimation du bénéfice d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du bénéfice prévu.

### Croissance des ventes prévue

Les ventes prévues sont une estimation du revenu d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du revenu prévu.

### Écart-type

Mesure statistique de l'étendue de dispersion des rendements d'un fonds. Plus les résultats varient, plus l'écart-type est élevé. Lorsqu'un fonds est associé à un écart-type élevé, cela signifie que ses rendements sont largement dispersés pendant une période donnée, ce qui représente une plus grande volatilité, dans une optique historique. L'écart-type ne permet pas de prédire la volatilité future d'un fonds.

### Indicateur de déviation

L'indicateur de déviation représente la variabilité de la valeur ajoutée d'un gestionnaire de fonds. Il sert à mesurer la différence entre les rendements obtenus et ceux de l'indice de référence auxquels ils sont comparés. Il est exprimé comme étant la différence en pourcentage de l'écart-type.

### Part (de gestion) active

La part (de gestion) active représente la différence entre les titres dont s'occupe un gestionnaire de portefeuille dans le cadre d'un fonds donné et ceux de l'indice de référence de ce fonds. Un faible pointage de part active indique que le gestionnaire de portefeuille suit de près l'indice de référence, tandis qu'un pointage élevé signale que les titres d'un fonds diffèrent considérablement de ceux de l'indice de référence.

### Profil de risque

Le profil de risque est fondé sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur 10 ans des rendements moyens d'un fonds également sur 10 ans. Le niveau de risque associé à un placement doit être établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

### Ratio cours/bénéfice

(Ratio C/B ou C/B) Coefficient représentant le cours d'une action par rapport au bénéfice de celle-ci.

### Ratio cours/bénéfice prévu (C/B prévu)

Le calcul du ratio C/B prévu est fondé sur le bénéfice prévu par action; il s'agit du cours actuel d'une action divisé par le bénéfice prévu pour l'exercice suivant.

### Ratio d'encassement des baisses

Le ratio d'encassement des baisses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement négatif de l'indice. Un ratio d'encassement des baisses inférieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

## Définition des termes

### Ratio d'encaissement des hausses

Le ratio d'encaissement des hausses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement positif de l'indice. Un ratio d'encaissement des hausses supérieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

### Ratio d'information

Le ratio d'information se définit comme le rendement d'un fonds dépassant celui d'un indice mixte, par rapport à la volatilité de ces rendements. Il sert à mesurer l'aptitude à générer un rendement excédentaire relativement à un indice de référence, et ce, selon un ajustement en fonction du risque.

### Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe montre dans quelle mesure le rendement d'un fonds rémunère l'investisseur pour chaque unité de risque absolu assumé, comme l'indique l'écart-type d'un fonds. Plus le ratio de Sharpe d'un fonds est élevé, meilleur est le rendement rajusté en fonction du risque.

### Ratio des frais d'opération

Montant total brut des frais associés à un fonds, divisé par l'actif net moyen de ce fonds.

### Ratio des frais de gestion (RFG)

Le ratio des frais de gestion, communément appelé RFG, est une mesure du total des charges (frais et autres coûts) qui sont imputées à un fonds. Ce ratio est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative du fonds en question. Aux fins de calcul du RFG, le total des charges annuelles d'un fonds est divisé par la valeur liquidative moyenne de ce fonds, pour une année donnée.

### Rendement des capitaux propres

Ratio de rentabilité calculé au moyen du revenu net divisé par les capitaux propres moyens des actionnaires.

### Taux de rotation

Le taux de rotation d'un portefeuille correspond au rythme auquel le gestionnaire de portefeuille achète et vend les titres d'un fonds. Le calcul est effectué à partir du minimum de titres achetés ou vendus, divisé par l'actif moyen, au cours d'une période donnée.